



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « PISCINE MUNICIPALE : QUEL BILAN POUR LA SAISON 2024 ? » (No 1274) (PLR)

Séance du 14 novembre 2024

Point n° 9

Pour l'instant il est encore quelque peu prématuré pour dresser le bilan global de la saison 2024 de la piscine en plein air car plusieurs factures doivent encore être réceptionnées et comptabilisées. Dès que tout sera en possession du SIDP, celui-ci ne manquera pas de communiquer le résultat de l'exercice. Il est toutefois important de relever que les conditions météorologiques 2024 n'ont clairement pas été favorables et ont fortement préjudicié les recettes d'entrées et d'abonnements.

- *Certains jours, il a été constaté que l'état des sanitaires communs laissait quelque peu à désirer, notamment en ce qui concerne les toilettes. De plus, une partie des vestiaires semble avoir été fermée au public (notamment le grand vestiaire des messieurs). Le bâtiment qui abrite ces locaux est certes ancien, il doit néanmoins être propre et entretenu. Le Conseil municipal est-il disposé à prendre contact avec le SIDP, à qui la gestion de la piscine est confiée, dans le but d'améliorer le confort des usagers de la piscine ?*

Le Conseil municipal a pris contact avec les responsables de la piscine au SIDP. Comme propriétaire, l'exécutif municipal a éclairci ces objectifs et ces délais quant au dossier « Rénovation des vestiaires ». Le SIDP répond ce qui suit :

Il est surprenant de lire que l'état des sanitaires et plus particulièrement des toilettes laissait quelque peu à désirer sachant qu'aucune réclamation n'est parvenue ni au SIDP ni à la Municipalité. Cette remarque est toutefois prise très au sérieux et une attention particulière sera portée sur ce point la prochaine saison. A noter également que l'état très vétuste de l'infrastructure ne facilite pas son maintien dans un état irréprochable et qu'il est tout à fait courant et normal que certaines fois le sol soit humide ou mouillé vu que la plupart des utilisateurs des WC sortent des bassins.

Concernant la soi-disant fermeture du grand vestiaire des messieurs, à aucun moment ce vestiaire n'a été fermé. Les locaux qui sont actuellement fermés depuis plusieurs saisons et utilisés pour du stockage de consommables sont les anciens vestiaires filles et garçons. Les grands vestiaires hommes et femmes sont quant à eux toujours accessibles et à nouveau aucune réclamation n'est parvenue au personnel.

- *En début et fin de saison, la foule est rarement au rendez-vous et par conséquent, seules quelques entrées sont comptabilisées. Compte tenu des coûts que l'exploitation de la piscine représentent, il est légitime de se demander si, par exemple, la prolongation (le matin) de l'ouverture jusqu'à mi-septembre était judicieuse. Le Conseil municipal peut-il renseigner sur la nature (personnel, nettoyage, chauffage du bassin, etc.) et le montant du coût d'une telle prolongation, total et à la journée ?*

Les conditions météorologiques particulièrement défavorables cette année font effectivement se poser les mêmes questions au SIDP et au Conseil municipal.

Pour le début de saison, une fixation de l'ouverture à mi-mai comme actuellement nécessite que la piscine soit prête sur tous les aspects (propreté, qualité de l'eau, température de l'eau, etc.). Un report de l'ouverture au dernier moment en raison de mauvaises conditions météorologiques par exemple, ne générerait aucune économie d'un point de vue énergétique et consommables (eau, chauffage, électricité, produits de traitement). Seul une économie de personnel pourrait être réalisée qui se chiffre à environ CHF 1'000.-/jour (2 surveillants de bassin durant 12h). Le personnel technique devant dans tous les cas s'assurer du bon fonctionnement des installations et de la qualité de l'eau. A noter que durant toute la saison, les jours de faible fréquentation le personnel est déjà réduit au maximum (suppression des caissières et des agents de sécurité) et il est maintenu uniquement 2 surveillants de bassin (exigence sécuritaire minimale) ainsi que le personnel technique pour le contrôle de la qualité de l'eau, la maintenance et conciergerie.

Concernant la fin de saison, la fermeture a toujours été prévue mi-septembre. Pour la saison 2024, l'ouverture n'a donc pas été prolongée mais a été effective comme annoncée en début de saison.

Le déficit de fonctionnement annuel de la piscine en plein air transmis à la répartition des charges de la commune centre et couvert par l'ensemble des communes du district selon la clef de répartition de l'isochrone (60% pour Porrentruy, 25% pour les communes de la couronne et 15% pour les autres communes) s'élève à environ CHF 410'000.- (budget 2024) pour 121 jours d'ouverture en 2024, soit environ CHF 3'388.-/jour. Certains frais sont toutefois fixes et indépendants du nombre de jours d'ouverture. Après analyse détaillée, une fermeture anticipée générerait une économie estimée à environ CHF 2'281.-/jour.

- *Lorsque le projet de rénovation de la piscine avait été présenté au Conseil de ville, il avait été précisé que les travaux ne porteraient volontairement pas sur le bâtiment abritant les vestiaires, la buvette et l'entrée. Cela dans le but de réduire quelque peu le budget des travaux, mais également permettre de potentielles synergies dans le cadre des travaux prévus à la patinoire (voir point n° 14 de la séance du 22 mars 2018). Qu'en est-il désormais de l'avenir de ce bâtiment ?*

La priorisation financière de la Municipalité a décalé plusieurs fois la réalisation de ce projet au niveau de la planification financière. Le projet de céder l'infrastructure au SIDP a freiné la rénovation des bâtiments. Des discussions sont actuellement en cours avec le SIDP. Une coordination s'avère nécessaire avec les responsables du SIDP pour s'entendre sur les objectifs futurs et les délais de cette cession.

A noter toutefois que lors de la dernière réunion de la commission de l'Espace-Loisirs, un premier bilan du déroulement de la saison 2024 d'exploitation de la piscine en plein air a été discuté et l'ensemble des membres sont tous conscients que le bâtiment des vestiaires, buvette et de l'entrée est vétuste et nécessite un assainissement. En effet, dans l'état actuel des locaux, il devient de plus en plus difficile voire impossible de garantir une qualité irréprochable de l'accueil des utilisateurs d'un point de vue hygiène et sécurité. Une inspection du SCAV de la buvette atteste également ces propos et a mis en avant plusieurs éléments à assainir.

28 octobre 2024

Le Conseil municipal